

---

Couilly Pont aux Dames, le 06 Juillet 2026

### *Projet pédagogique numérique*

#### **Mise à disposition d'une tablette numérique – Année scolaire 2026-2027**

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Depuis plusieurs années, l'Institution Sainte-Thérèse s'engage dans une démarche d'innovation pédagogique visant à offrir à chaque élève un environnement d'apprentissage moderne, performant et adapté aux évolutions de l'enseignement.

Les élèves entrant en classe de 5ème rejoindront ce dispositif déjà mis en œuvre avec succès auprès des élèves de 4ème et de 3ème, en bénéficiant d'une tablette numérique individuelle.

Bien plus qu'un simple support informatique, cette tablette constitue un véritable **outil pédagogique** au service de la réussite scolaire. Intégrée aux pratiques quotidiennes de la classe, elle favorise les apprentissages, développe l'autonomie des élèves et enrichit les méthodes d'enseignement.



#### **Un outil au service des apprentissages**

Grâce à cette tablette, chaque élève bénéficie d'un environnement numérique complet permettant notamment :

- ✚ l'accès à l'ensemble des manuels scolaires en version numérique ;
- ✚ la consultation de nombreuses ressources pédagogiques interactives ;
- ✚ la création, l'organisation et la sauvegarde de ses travaux ;
- ✚ le partage sécurisé de documents avec les enseignants ;
- ✚ le développement des compétences numériques attendues tout au long de la scolarité ;
- ✚ la réalisation de productions multimédias (présentations, vidéos, enregistrements audio...) favorisant notamment le travail de l'oral.

Ce dispositif présente également de nombreux avantages pratiques :

- ✚ une diminution significative du poids du cartable ;
- ✚ une réduction importante des photocopies et de la consommation de papier ;
- ✚ un accès permanent aux supports de cours, à l'école comme à la maison ;
- ✚ un matériel unique, sécurisé et homogène pour tous les élèves.

---

## Un accompagnement reconnu

---

Afin de garantir le succès de ce projet, l'Institution Sainte-Thérèse est accompagnée depuis plusieurs années par la société **Sophiae**, spécialisée dans le déploiement de solutions numériques éducatives.

Cet accompagnement permet d'assurer :

- ✚ la gestion technique du parc informatique ;
- ✚ la formation des enseignants ;
- ✚ l'accompagnement des élèves dans la prise en main de leur équipement ;
- ✚ une assistance tout au long de l'année scolaire.

Les enseignants utilisent aujourd'hui pleinement ces outils numériques dans leurs pratiques pédagogiques. Les éditeurs scolaires proposent désormais l'ensemble des manuels en version numérique, souvent enrichie de ressources interactives que les enseignants peuvent personnaliser en fonction de leurs objectifs pédagogiques.

---

## Participation financière des familles

---

Consciente de l'investissement que représente ce projet, **l'OGEC Sainte-Thérèse** participe de manière importante à son financement afin d'en limiter le coût pour les familles.

Pour l'année scolaire 2026-2027, la participation demandée correspond à une location annuelle de : **17 € par mois pendant 12 mois, soit 204 € par an.**

Cette participation comprend :

- ✚ la tablette numérique ;
- ✚ sa housse de protection ;
- ✚ l'assurance contre les dommages prévus au contrat ;
- ✚ la gestion technique de l'équipement ;
- ✚ les formations et l'accompagnement des utilisateurs.

*Le montant annuel figurera sur la facture de scolarité.*

---

## Une tablette appartenant à l'établissement

---

La tablette est mise à disposition de l'élève pendant toute la durée de sa scolarité à l'Institution Sainte-Thérèse. Elle demeure la propriété de l'établissement et devra être restituée lors du départ de l'élève, quelle qu'en soit la raison, dans les conditions prévues par la convention de prêt.

L'élève peut naturellement utiliser sa tablette aussi bien dans l'établissement qu'à son domicile afin de poursuivre son travail personnel.

Pour garantir la sécurité des données, assurer une utilisation conforme aux objectifs pédagogiques et maintenir l'homogénéité du parc informatique, les tablettes sont administrées de manière centralisée par

l'établissement. Les applications installées répondent exclusivement aux besoins pédagogiques définis par l'équipe éducative.

En conséquence, une tablette personnelle (iPad ou autre équipement) **ne peut pas être utilisée en remplacement** de celle mise à disposition par l'établissement.

## Documents remis aux familles

Lors de la remise de la tablette en début d'année scolaire, les familles recevront les documents suivants :

- ✚ la **Convention de prêt de la tablette numérique** ;
- ✚ la **Charte d'utilisation des outils numériques et de savoir-vivre numérique** ;
- ✚ l'**Attestation de remise de la tablette**, à signer le jour de la distribution.

Ces documents devront être **complétés, signés et retournés à la Vie scolaire** dans les délais indiqués.

## Une ambition commune

À travers ce projet, l'Institution Sainte-Thérèse poursuit une ambition forte : offrir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage, développer son autonomie, renforcer ses compétences numériques et le préparer aux exigences de son parcours scolaire ainsi qu'aux défis du monde de demain.

Nous sommes convaincus que ce dispositif constitue un véritable levier de réussite et qu'il contribuera pleinement à l'épanouissement et à la progression de chacun de nos élèves.

Nous vous remercions pour la confiance que vous accordez à notre établissement et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**L'équipe responsable du projet**

**Institution Sainte-Thérèse**